

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1920-1921

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON AU 27 JANVIER 1921

Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
1.	105.

Le sieur Preud'homme, secrétaire du Cercle pédagogique de Jemeppe-sur-Meuse, émet une série de vœux en faveur du relèvement de la condition des instituteurs.

DÉCISION :

Ordre du jour.

2.	157.	Le Conseil communal de Louvain transmet au Sénat un ordre du jour demandant la revision des traités de 1839.
----	------	--

Mêmes pétitions des Conseils communaux de Fexhe-Slins, Monceau-sur-Sambre, Saint-Gilles-lez-Bruxelles, Laeken, La Louvière, Vaux-sous-Chèvremont, Vottem.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères.

3.	189.	Par pétition datée de Jalhay, les sieurs Grégoire, Defraiture, etc., réclament l'établissement d'un tramway de Verviers à Malmédy, par Jalhay.
----	------	--

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,
Marine, Postes et Télégraphes.*

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

4. 190. Par pétition datée d'Iseghem, le sieur Snauwaert, F., sollicite un emploi de garde-barrière à l'Administration des chemins de fer de l'État.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,
Marine, Postes et Télégraphes.*

5. 191. Le sieur Verelst, A., se plaint d'être retenu illégalement dans un asile d'aliénés à Mortsel.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

6. 192. Les président et secrétaire du groupement « Vlaamse Oud-Strijdersbond » de Hasselt émettent divers vœux relatifs à la situation des anciens combattants.

Même pétition du sieur Adam, de Bruxelles.

DÉCISION :

Renvoi à Monsieur le Premier Ministre.

7. 193. Le Conseil communal de Gilly émet le vœu de voir le Gouvernement déposer un projet de loi décrétant, pour tous les fonctionnaires et agents des services de l'État, des provinces et des communes, « l'établissement de l'échelle mobile des traitements, salaires et pensions, lesquels seraient variables périodiquement et automatiquement en fonction du coût de la vie ».

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

8. 197. Les sieurs A. De Roo et F. Kaesen, président et secrétaire de la société « Huurdersbond » de Ledeborg-Gand, signalent un déni de justice dont aurait été victime la famille De Sutter, de Somergem.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

9.

199.

Par pétition datée de Gand, le caporal Bellon, Louis, demande une réduction de peine pour les militaires détenus à la prison centrale de Gand.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Défense nationale.

10.

200.

Le Conseil communal de Dampremy exprime le vœu de voir le Gouvernement s'intéresser aux citoyens malades et infirmes par suite des mauvais traitements qui leur ont été infligés lors de leur déportation par les Allemands, afin de leur permettre de profiter des moyens curatifs modernes dont les frais seraient supportés par la collectivité.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

11.

203.

Le sieur Callant, secrétaire de la « Ligue des anciens employés et ouvriers temporaires de la ville de Gand », demande la revision de la loi du 31 octobre 1919, dans le sens de la mise sur pied d'égalité de tous les employés.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

12.

204.

Par pétition datée de Spa, le sieur Ch. Mäser, demande l'octroi d'une pension à toutes les personnes honorablement connues ayant atteint soixante ans, et qui se trouvent dans une situation précaire.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement.

13.

207.

Le Conseil provincial du Hainaut, émet des vœux tendant à voir le Gouvernement venir en aide, le plus tôt possible, aux veuves et orphelins des fusillés.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
14.	208.

Par pétition datée de Bruxelles, le sieur J. Haut, président de la « Fédération nationale des fonctionnaires subalternes de la police », émet des vœux en faveur du vote, par la Législature, d'une modification à la loi de 1905 sur le repos hebdomadaire, en faveur du personnel de la police, et le vote d'un projet de loi réglant le service de ce personnel.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

15.	212.	Le Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, réitérant ses précédentes protestations contre le projet du chemin de fer de jonction Nord-Midi, émet le vœu que si l'achèvement de la ligne doit être imposé à la capitale, il soit au moins décidé que le Jardin botanique sera conservé, avec la disposition actuelle de ses terrasses et de ses bâtiments.
-----	------	--

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes.

16.	213.	Le sieur Booterman, secrétaire de l'« Association des anciens combattants de Braine-le-Comte et environs », transmet au Sénat des vœux relatifs à l'amélioration de la situation des anciens combattants.
-----	------	---

DÉCISION :

Ordre du jour.

17.	214.	Les sieurs Dubois, Monseur, etc., protestent, au nom d'un groupe de sinistrés de Louveigné, contre « la non-exécution des engagements pris par l'État en matière de reconstruction ».
-----	------	---

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires économiques.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
18.	215.

Par pétition datée de Liège, les présidents et secrétaire de la section locale de la « Fédération nationale des Combattants » demandent au Sénat de ne pas voter, tel qu'il a été adopté par la Chambre, le projet de loi relatif à la dotation des combattants.

DÉCISION :

Ordre du jour.

19.	216.	Les sieurs Jove et Teelinck, président et secrétaire de la section locale de Gilly de la « Fédération nationale des Combattants », demandent « la poursuite énergique de tous les spéculateurs et profiteurs de la guerre ».
-----	------	--

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

20.	218.	Le Conseil provincial de Liège transmet au Sénat le texte d'un rapport sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter éventuellement à la loi provinciale.
-----	------	---

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

21.	219.	Le Conseil communal de Moere proteste contre l'accord militaire franco-belge.
-----	------	---

Mêmes pétitions : du Conseil communal de Zevecote ; des sieurs Coune, Theunissen et consorts, de Vroenhoven ; des sieurs Zegers, Boelens et consorts, de Martenslinde ; des sieurs Vande Broeck, Vanderheden et consorts, de Diepenbeek ; Leunen, président du Davidsfonds (section de Vlijtingen).

Mêmes pétitions des sieurs Thoonen et Berckx, président et secrétaire du « Katholieke Vlaamsche Bond » de Vliermael ; des sieurs Lemmens, Laenen et consorts, d'Aubel.

DÉCISION :

Ordre du jour.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
22.	220.

Les sieurs Deltenre, Detry, Want et consorts, au nom des sinistrés de la commune de Tamines émettent le vœu de voir donner une prompte solution à toutes les questions touchant les réparations dues aux victimes civiles de la guerre.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires Économiques.

23.

221.

Par pétition datée d'Anvers, le sieur A. Schoeters, secrétaire du « Vlaamsche Oud-Strijdersbond » transmet au Sénat diverses motions de cette association, demandant notamment l'élargissement du sieur Verduyn et la restitution de tous les documents saisis par le parquet, à la suite des incidents du 29 juillet.

DÉCISION :

Ordre du jour.

24.

222.

Le sieur Jacqmain, président de la section du Brabant de l' « Amicale des officiers de la campagne 1914-1918 », transmet au Sénat un ordre du jour de protestation contre « la campagne antipatriotique menée par certains Belges qui veulent diviser leurs compatriotes et rétablir de monstrueuses relations amicales avec nos bourreaux d'hier ».

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

25.

223.

Le sieur Tillieux, de Liège, adresse au Sénat une pétition relative au projet de loi sur la dotation des combattants.

Mêmes pétitions : du sieur E. Dumoulin, sergent invalide, de Pontisse ; du sieur A. Lambert, adjudant de matériel d'artillerie, à Bruxelles.

DÉCISION :

Ordre du jour :

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
.26.	232.

Le sieur Alvoet, W., président du « Studiekring » de Steynockerzeel, émet le vœu de voir le Sénat voter le projet de loi concernant l'emploi des langues en matière administrative, tel qu'il a été adopté par la Chambre. Le pétitionnaire proteste contre la conclusion de tout traité avec la France, qui ne respecterait pas la pleine et entière indépendance de la Belgique, et déclare que l'accord militaire franco-belge ne peut lier le peuple belge aussi longtemps qu'il n'aura pas été approuvé par les Chambres.

Mêmes pétitions des sieurs Hauwaert et De Bee, au nom de la société « Hoogstudentengilde van Nederbrakel en omliggende » ; des président, secrétaire et membres de la société « De Vlaamsche Herten » de Watou ; des président et secrétaire du « Katholiek Vlaamsch Verbond » d'Oudenburg ; des président et secrétaire du « Katholiek Vlaamsch Verbond » de Nederbrakel ; du sieur Th. Eggermont, secrétaire des sociétés « Boeren- en hoveniersgilde » et « Vlaamsche Tuinbouwkring » de Boitsfort ; des président et secrétaire du « Christen Werkliedenbond » d'Anseghem.

Mêmes pétitions des sieurs Matthieu et Van Gool, président et secrétaire du « Verbond der Vlaamsche Kringen » de Borgerhout ; des sieurs Dobbels, Parmentier et consorts, au nom de la « Boerengilde » de Meulebeke ; des sieurs Joos et Claeys, président et secrétaire du « Burgersbond » de Waerschoot ; des président et secrétaire de la « Boerengilde » de Wavre-Notre-Dame ; des sieurs V. et E. Opdebeeck, et consorts, au nom de l'« Harmonie Sainte-Cecilia », de la même localité.

Même pétition du Conseil communal de Poederlee (Anvers).

Mêmes pétitions des Conseils communaux de Hooghlede, Gits, Lichtervelde, Langdorp, Westroosebeke, Couckelaere, Vichte, Wielsbeke, Wyngene, Cachttem, Gheluveld, Oostnieuwkerke, Passchendaele, Lange-marck, Brielen, Oostvleteren et Dickebusch.

Mêmes pétitions des Conseils communaux de Poelcapelle, Crombeke, Westvleteren, Locre, Oüsselghem, Thielt, Becelaere, Eeghem, Dranoutre, Wortegem.

Mêmes pétitions des sieurs Hendrickx et De Blaere, président et secrétaire du « Katholiek Vlaamsch Verbond » de Breedene ; des sieurs Uytterhoeven et Discart,

Numéros du registre des d'ordre. Numéros des pétitions.

président et secrétaire du « Broederbond » d'Aerschot ; du sieur Waterschoot, au nom du « Katholiek Vlaamsch Verbond » et du « Davidsfonds » d'Oud-Turnhout ; des sieurs Bruggeman et Van Assche, président et secrétaire du « Christene Vakvereniging » de Deerlyck ; des sieurs Eggermont et Depoorter, président et secrétaire de la société « Helpt Elkander », de la même localité.

Mêmes pétitions des Conseils communaux d'Oyghem, Denterghem, Wulpen et Gullegghem ; des sieurs Patteet et Teraert, président et secrétaire de la société « Leopoldisten II- en Jonge Soldaten van Aertselaer » ; des sieurs Devos et Vande Velde, président et secrétaire du « Vlaamsche Oud Stryders » d'Aertselaer ; du sieur Van Ooteghem, président du « Werklieden Bond » de Gullegghem.

Mêmes pétitions du Conseil communal de Coolscamp ; des président et secrétaire du « Katholiek Vlaamsch Verbond » (section de Cuerne) ; des sieurs Kesteloot, Robert et consorts au nom de la « Gilde Saint-Isidore » de Deerlyck ; des sieurs Van Belle, Wauters et consorts, de Buggenhout ; du sieur Wouters, au nom de la « Boerengilde » de Gheel ; des sieurs Bruggeman et Van Assche, président et secrétaire du « Werkliedenbond » de Deerlyck.

DÉCISION :

Ordre du jour.

27. 233. Par pétition datée de Lovenjoul, le sieur Van den Broeck demande une enquête administrative sur les agissements, durant l'occupation, d'un échevin de cette commune, qui s'est enrichi en aidant l'ennemi.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

28. 234. Les président et secrétaire de la « Fédération nationale des fonctionnaires subalternes de la police », transmettent au Sénat les vœux formulés par la dite fédération en ce qui concerne la réorganisation de la police et la création d'une caisse centrale de pensions.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
29.	235.

Par pétition datée de La Louvière, le sieur Nélis expose la situation précaire dans laquelle il se trouve par suite de l'application de la loi sur les loyers.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

30. 237. Le Conseil communal de Lanaye (Limbourg), transmet au Sénat une délibération « demandant au pouvoir législatif de voter une loi décidant que la commune wallonne de Lanaye est de nouveau rattachée à la province de Liège ».

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

31. 239. Le sieur Van Haelst, secrétaire du « Davidsfonds », de Lede, proteste contre la conclusion d'un accord militaire avec la France.

Mêmes pétitions des sieurs Hendrickx, Govaerts et Ponet, d'Ulbeek; du sieur Verbist, secrétaire de la « Centrale des ouvriers de l'alimentation de Belgique »; du comité du « Davidsfonds », de Hamont.

Mêmes pétitions des président et secrétaire du « Katholiek Vlaamsch Verbond », de Lebbeke; des sieurs Van Cuyck, Moens et consorts, de Hern-Saint-Hubert; des président et secrétaire du « Katholiek Vlaamsch Verbond », de Kermpt; des sieurs Bollens, Michiels et consorts, de Romershoven; des sieurs Vandavelde, Neven et consorts, de Houppertingen; des sieurs Cuypers et Coenengracht, de Wintershoven; des sieurs Meyers, Claes et consorts, de Linckhout; des président et secrétaire de la « Vlaamsche Wacht », de Baelen-sur-Nèthe; des sieurs Dubois et Simons, président et secrétaire du « Katholieke Vlaamsche Bond », d'Op-Heers; des sieurs Van Hees, Philips et consorts, d'Alt-Hoesselt; des sieurs Kerkhofs, Paul et consorts, de Rosmeer.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

Mêmes pétitions des Conseils communaux de Vlissinghem, de Bovekerke, Clercken-Houthulst, des sieurs Govaerts, Knapen et consorts, de Saint-Trond; des sieurs De Becker, Loix et consorts, d'Houppertingen; des sieurs Neets et Laurent, président et secrétaire du « Christen Werkliedenbond, » de Malines; des sieurs Timmermans, Ghijssens et consorts, de Henis; des sieurs Loix, Vincken et consorts, d'Houppertingen (Limbourg); du sieur Notelaer, président du « Katholiek Vlaamsch Bond », d'Hees; des sieurs Rutten, Knippenberg et consorts, membres de la Société « De Breidelzonen », de Kessenich; des sieurs Kuypers et Verdurmen, président et secrétaire du « Katholiek Vlaamsch Verbond, d'Opoeteren.

DÉCISION :

Ordre du jour.

32. 236. Le Conseil communal de Verviers émet le vœu de voir les travaux de construction d'une nouvelle gare repris à bref délai et poursuivis avec activité.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,
Marine, Postes et Télégraphe.*

33. 240. Le sieur Verbist, secrétaire de la « Centrale des ouvriers de l'alimentation de Belgique » demande la suppression du Sénat.

Même pétition du sieur Burniaux, secrétaire de la « Chambre syndicale des ouvriers bijoutiers, joailliers, orfèvres ».

DÉCISION :

*Dépôt sur le Bureau pendant la discussion
de l'article 53 de la Constitution.*

Numéros du registre des d'ordre.	Numéros des pétitions.
34.	241.

Par pétition datée de Boom, le sieur Spillemaeckers, secrétaire de la « Federatie der Vakverbonden » transmet au Sénat un ordre du jour de ce groupement qui demande : 1°) le vote urgent du projet de loi des huit heures, tel qu'il a été adopté par la Chambre; 2°) l'inscription dans la Constitution du suffrage universel pur et simple à l'âge de 21 ans; le vote de la loi concernant l'emploi des langues en matière administrative; ainsi que de toutes les lois démocratiques.

Le pétitionnaire exprime le vœu de voir le Gouvernement garder la neutralité dans tout conflit « suscité par les impérialistes français entre les peuples russe et polonais ».

Même pétition du sieur Van Dyck, secrétaire de la « Centrale der Fabriekwerkers » de Boom.

DÉCISION :

Ordre du jour.

35.	246.	Le Conseil provincial de Liège émet le vœu de voir la Législature voter une loi permettant aux communes et aux provinces de s'associer en vue d'organiser la production et la distribution de l'énergie électrique sur tout ou partie de leurs territoires.
-----	------	---

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

36.	250.	Le sieur Pelseneer, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts transmet au Sénat des vœux de la classe des Beaux-Arts relatifs à la création, à Bruxelles, d'un palais comportant des locaux d'exposition et des salles de concerts.
-----	------	---

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
37.	251.

Le Conseil communal de Namur émet le vœu de voir réviser au plus tôt la loi sur l'alcool « en tenant compte des intérêts respectables qui y sont rattachés tout en prenant les mesures nécessaires pour combattre efficacement l'alcoolisme ».

Même pétition du Conseil communal de Verviers.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

38.	252.	Par pétition datée de Mons, le sieur Crombez, secrétaire de l' « Union des syndicats chrétiens et libres de Mons et environs », transmet au Sénat un ordre du jour relatif à la perception de l'impôt sur les revenus.
-----	------	--

DÉCISION :

Ordre du jour.

39.	253.	Le sieur Collard, J., président d'une association de militaires pensionnés, adresse au Sénat une pétition relative au remboursement d'allocations militaires indûment touchées.
-----	------	---

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Défense nationale.

40.	254.	Les sieurs Dequesne et Leborgne, président et secrétaire de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs de Mons, émettent le vœu que la loi récemment entrée en vigueur, en ce qui concerne l'impôt sur les revenus, soit révisée et que les employeurs soient déchargés du soin d'opérer eux-mêmes les retenues sur les traitements et salaires.
-----	------	---

Même pétition des sieurs Vromant et Leblanc, président et secrétaire de l'Union patronale des industries du fer, Mons.

DÉCISION :

Ordre du jour.

- | Numéro
d'ordre. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|--------------------|--|--|
| 41. | 256. | Les sieurs A. Valvekens et E. Verbiest, président et secrétaire du « Bond der geteisterden van Rillaer » protestent contre l'application de la loi sur la réparation des dommages de guerre et demandent la revision de cette loi. |

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires Économiques.

- | | | |
|-----|------|---|
| 42. | 258. | Le sieur Léon Christophe, secrétaire-général du Syndicat national des Employés de Belgique, transmet au Sénat un ordre du jour voté par des clercs et employés de notaires de l'arrondissement de Gand, demandant au Pouvoir législatif de subordonner une révision éventuelle du tarif notarial, à un relèvement général des appointements de ces employés, basé sur le tarif proposé par le syndicat. |
|-----|------|---|

Même pétition du secrétaire de la section gantoise du Syndicat des employés.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

- | | | |
|-----|------|--|
| 43. | 259. | Les sieurs Laneau et Malis, président et secrétaire général du cercle des Installations maritimes de Bruxelles, émettent le vœu de voir l'État ordonner sans retard la construction rapide du canal houiller de la Campine et de ses raccordements avec Anvers, Bruxelles, Liège et le bassin de la Meuse. |
|-----|------|--|

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

- | | | |
|-----|------|--|
| 44. | 260. | Le sieur Buysse, président du « Christen Werkliedenbond », de Waerschoot, proteste contre l'attitude du Sénat au sujet du projet de loi concernant l'emploi des langues en matière administrative. Le pétitionnaire demande : 1° la flamandisation de l'Université de Gand; 2° la réduction du temps de service militaire à six mois maximum; 3° le rejet de toute convention unilatérale avec n'importe quelle puissance. |
|-----|------|--|

(14)

Numéros
d'ordre. Numéros
du registre des
pétitions.

Même pétition du président du « Christen Werkliedenbond », de Lovendeghem.

DÉCISION :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion.

45. 262. Le Conseil communal de Berchem (Flandre Orientale) demande : 1°) qu'une université flamande soit créée sans préjudice à l'existence de l'Université de Gand; 2°) qu'il soit tenu compte dans la rédaction du projet de loi concernant l'emploi des langues en matière administrative du principe de l'autonomie provinciale et communale.

DÉCISION :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion.

Le Président,
Comte T'KINT DE ROODENBEKE.